الضمان الاجتماعي
ⵜⴰⵎⵙⴰⵡⵉⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵔⵜ
CNSS

DRS/DRESS/AA N° 082/ 2026

Settat, le 20 NOV 2026

Avis d'achat sur bon de commande n°082/2026/9310

Le Directeur Régional CNSS Settat procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Achat de plantes pour l'espace vert de la Direction Régionale CNSS Settat

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Unité	Qté
1	Rosier en sachet	U	100
2	Fleurs vivaces en touffe	U	100
3	Fourniture et pose de gazon naturel adapté au climat local	m²	30

Lieu d'exécution : Rue Al Azm, Quartier Lagnanet, Settat
Date et heure limites de réception des devis des concurrents: le 23 NOV 2026 15h00min ;
Délai d'exécution: 10 Jours.

Conditions de participation et critères d'admissibilité :

Article 1 : Le secteur d'activité du concurrent doit être en rapport avec l'objet de la Prestation.

Article 2 : Les concurrents doivent obligatoirement transmettre, par voie électronique (e-mail), leur dossier administratif et technique complet aux adresses suivantes :
drs.dress@cnss.ma

Article 3 : Le dossier doit obligatoirement comprendre les pièces justificatives suivantes :

- Attestation récente de régularité vis-à-vis de la CNSS;
- Attestation fiscale pour concurrents aux marchés publics.
- Fiches techniques descriptives avec photos en couleurs des plantes.

Article 4 : Une commission technique sera désignée par le Maître d'ouvrage pour examiner les dossiers des concurrents et le choix des plantes.

Article 5 : Tout concurrent n'ayant pas transmis l'ensemble des pièces justificatives demandées ci-dessus dans les délais impartis sera automatiquement écarté.

Article 6 : Cet envoi doit impérativement être effectué avant la date et l'heure limites fixées pour l'ouverture des plis (Le 23 NOV 2026 à 15h00).

الضمان الاجتماعي

Article 7 : Le concurrent retenu (attributaire du bon de commande) est strictement tenu de présenter un échantillon physique complet.

Article 8 : Pénalités pour retard - À défaut d'avoir terminé la livraison des articles dans le délai prescrit, il sera appliqué au prestataire une pénalité forfaitaire de cent dirhams (100,00 DH) par jour calendaire de retard

Modalité de dépôt : Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :www.marchespublics.gov.ma

Mr. ABDELMAJID CHAFOUQ
DIRECTEUR REGIONAL
CNSS SETTAT

ABDELMAJID CHAFOUQ
Directeur Régional
CNSS Direction Régionale CNSS Settat

الضمان الاجتماعي
ⵜⴰⵎⵙⴰⵡⴰⵜ ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ
CNSS

DESCRIPTIF TECHNIQUE

Article 1 : Fourniture et plantation de rosiers en sachet

- Fourniture de rosiers ornementaux en sachet de pépinière.
- Plants sains, vigoureux et bien enracinés.
- Bonne qualité végétative, avec feuillage sain et développement équilibré.
- Variétés florifères adaptées aux conditions climatiques locales.
- Conditionnement en sachet garantissant la protection des racines.
- Plantation dans les massifs et espaces désignés.
- Incorporation de terre végétale et d'amendement organique.
- Arrosage immédiat après plantation.

Unité : Unité (U).

Article 2 : Fourniture et plantation de fleurs vivaces en touffe, en pot

- Fourniture de fleurs vivaces ornementales présentées en touffes et cultivées en pots.
- Plants bien développés, sains, vigoureux et présentant un feuillage de bonne qualité.
- Floraison ou potentiel de floraison satisfaisant.
- Plants adaptés à la plantation en massifs et aux conditions climatiques locales.
- Pots présentant un système racinaire suffisamment développé.
- Plantation en groupes harmonieux afin d'assurer une répartition esthétique des couleurs.
- Apport de terre végétale et d'amendement organique.
- Arrosage après plantation.

Unité : Unité (U).

Article 4 : Fourniture et pose de gazon naturel

- Fourniture de gazon naturel de première qualité, dense, homogène et exempt de mauvaises herbes.
- Gazon adapté aux conditions climatiques de la région de Settat, privilégiant une variété résistante à la chaleur et au piétinement modéré, notamment le gazon Bermuda (Cynodon dactylon).
- Fourniture du gazon en plaques ou en rouleaux présentant une bonne densité racinaire.
- Décapage et élimination des parties de gazon dégradées, des mauvaises herbes et des déchets végétaux.
- Préparation du terrain destiné à recevoir le nouveau gazon.
- Apport de terre végétale fertile et amendement du sol si nécessaire.
- Nivellement et réglage des surfaces pour assurer une bonne répartition de l'eau.
- Nettoyage et remise en état des surfaces après intervention.

Unité : Mètre carré (m^2).